

Résumé

- Le présent rapport décrit la performance économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au deuxième trimestre de 2024, le produit intérieur brut réel (PIB) de l'Ontario, qui constitue la mesure la plus générale de l'activité économique, a augmenté de seulement 0,3 %, les gains dans l'investissement des entreprises et les dépenses gouvernementales étant partiellement compensés par des baisses dans les dépenses des ménages, l'investissement résidentiel et les exportations.
- Les derniers indicateurs économiques évoquent des résultats mitigés pour l'économie de l'Ontario au troisième trimestre de 2024, comme en témoignent les gains dans les secteurs de l'emploi et du commerce de détail et de gros, tempérés par des faiblesses dans les mises en chantier de nouveaux logements, le secteur manufacturier et les exportations.
- La performance économique de l'Ontario au cours des trois premiers trimestres de 2024 suggère qu'il existe un risque modeste de hausse des prévisions actuelles du BRF concernant la croissance du PIB réel (1,1 %) et du PIB nominal (4,3 %) en 2024¹.

Introduction et contexte

Le Suivi économique de l'Ontario présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes au 5 novembre 2024.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO), qui fournissent des données relatives au Produit intérieur brut (PIB), ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CÉO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre². Les CÉO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux [Comptes économiques de l'Ontario](#).

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario. Ces indicateurs constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CÉO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et qui fournissent des renseignements plus récents sur la performance économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre³.

Le présent rapport est organisé selon les sections suivantes :

- un résumé des CÉO décrivant la performance économique de la province au cours du deuxième trimestre 2024 (T2 2024);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises en Ontario au 3^e trimestre 2024 (T3 de 2024);
- une évaluation des dernières prévisions du BRF sur la base de ces tendances économiques récentes.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le [Glossaire](#) inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section [Méthodologie](#) du présent rapport.

¹ Voir le rapport du BRF : [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

² Par exemple, les CÉO de juillet 2024 décrivent l'activité économique jusqu'au premier trimestre (janvier à mars) 2024. La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* indique que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

³ Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement, par conséquent les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.

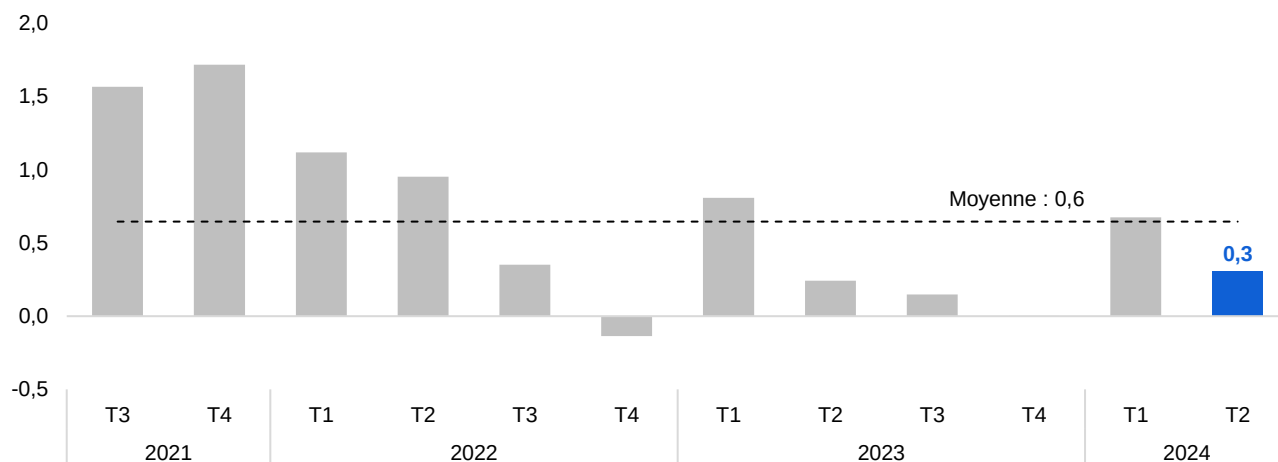
Comptes économiques de l'Ontario du deuxième trimestre 2024

Les Comptes économiques de l'Ontario (CÉO) pour le deuxième trimestre (avril à juin) 2024 ont été publiés le 10 octobre 2024. Ils fournissent une évaluation exhaustive de la performance économique récente de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut réel (PIB)** a présenté une croissance lente de 0,3 % au T2 de 2024, soit un ralentissement après le gain de 0,7 % du T1 de 2024, la croissance de l'investissement des entreprises et des dépenses gouvernementales étant partiellement compensées par des baisses dans les dépenses des ménages, l'investissement résidentiel et les exportations. L'investissement réel des entreprises dans les machines et les équipements a enregistré une forte croissance de 5,4 %, après trois baisses trimestrielles consécutives, alors que les dépenses actuelles (2,0 %) et en immobilisations (2,7 %) du gouvernement ont augmenté. Les dépenses réelles des ménages ont subi un repli au T2 de 2024 (-0,2 %), et l'investissement résidentiel a chuté de 2,4 %, soit le quatrième trimestre consécutif de baisse. Les exportations de l'Ontario continuent de baisser, 1,4 %, soit la troisième baisse au cours des quatre derniers trimestres, ce qui reflète la faiblesse du secteur automobile.

Figure 1
Le PIB réel a augmenté de seulement 0,3 % au T2 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Source : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

La croissance de 0,3 % enregistrée au T2 de 2024 constitue la poursuite d'une tendance de faible performance économique observée depuis que la Banque du Canada a commencé à relever les taux d'intérêt en mars 2022, ce qui a fait augmenter les coûts de financement des ménages et des entreprises, et a eu pour conséquence un ralentissement de l'activité économique.

Depuis le début de l'année, la Banque du Canada a baissé son taux directeur pour le faire passer de 5,00 % à 3,75 %, notant que l'inflation au Canada s'est considérablement atténuée, l'offre excédentaire dans l'économie, en dehors du marché immobilier, ayant contribué à réduire les pressions sur les prix⁴. Malgré ces baisses, le taux directeur est toujours bien supérieur à sa moyenne de 1,00 % durant la période 2011 à 2019 et il devrait continuer de limiter l'activité économique à court terme.

⁴ Voir le communiqué de la Banque du Canada : [La Banque du Canada abaisse le taux directeur de 50 points de base pour le faire passer à 3% %](#).

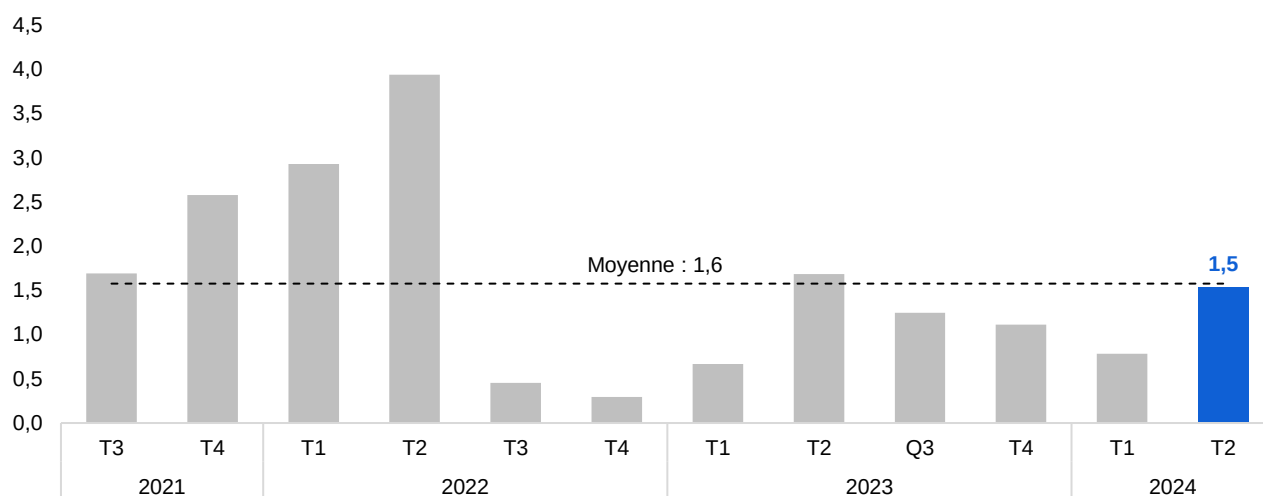
Pour le T3 de 2024, les résultats mitigés des derniers indicateurs économiques (voir [la prochaine section](#)) suggèrent que la lente croissance du PIB réel du T2 de 2024 devrait se poursuivre.

Le **PIB nominal**, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale et qui prend en compte l'inflation, a augmenté de 1,5 % au T2 de 2024, soit une hausse par rapport à la croissance de 0,8 % au T1 de 2024. La hausse du PIB nominal au T2 de 2024 reflète des gains dans les revenus du travail (2,0 %), les entreprises non constituées en société, les fermes et les revenus de loyers (2,6 %), ainsi que des profits des sociétés (3,3 %). Les revenus du travail ont enregistré des gains substantiels, soit 30,1 % au-dessus du niveau d'avant la pandémie au T4 de 2024, et les revenus des entreprises non constituées en société ont augmenté de 30,3 % sur la même période. À l'inverse, les profits des sociétés, qui ont connu des difficultés récemment, sont à 1,5 % sous le niveau du T4 de 2019. Après avoir atteint le niveau record de 16,6 % au T1 de 2021, la part des profits des sociétés dans le PIB est tombée à 9,5 % en moyenne au premier semestre 2024, soit le niveau le plus bas depuis 2009.

Figure 2

Le PIB nominal a fortement augmenté de 1,5 % au T2 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Source : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de l'Ontario au T2 de 2024, consultez les [Comptes économiques de l'Ontario](#).

Indicateurs économiques de l'Ontario du troisième trimestre de 2024

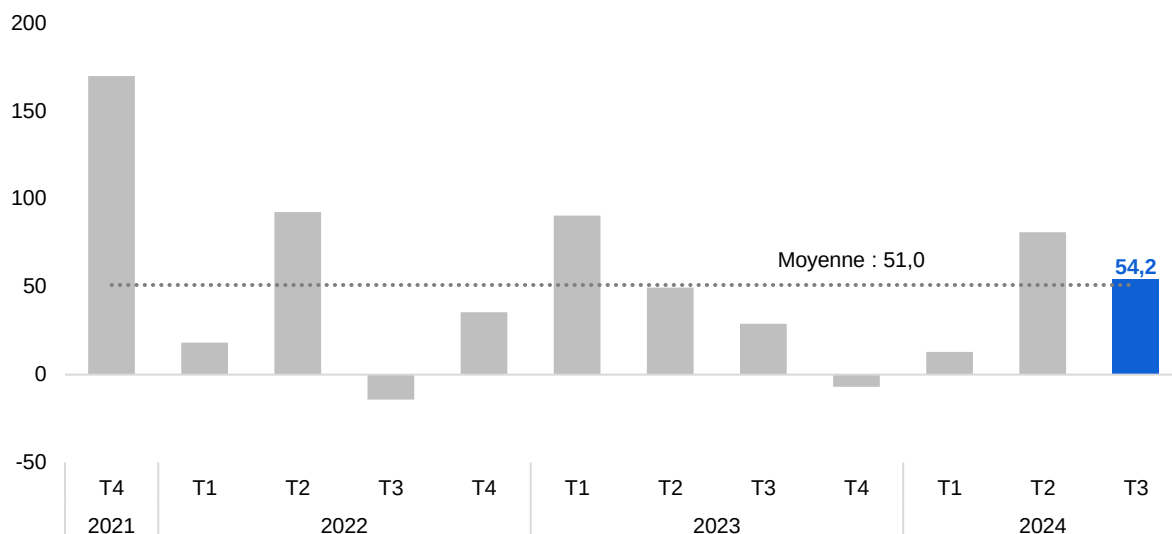
Les indicateurs économiques disponibles suggèrent des résultats mitigés pour l'économie de l'Ontario au T3 de 2024.

Ménages

Le **nombre d'emplois** en Ontario a augmenté de 54 200 (0,7 %) au T3 de 2024, soit une baisse par rapport à la forte croissance de l'emploi au T2 de 2024 (80 900 ou 1,0 %). La croissance de l'emploi s'est concentrée sur l'emploi à plein temps (+ 60 000), tandis que l'emploi à temps partiel a diminué (- 5 800) au T3 de 2024. Le secteur privé (+ 46 600) et les travailleurs indépendants (12 900) sont à l'origine de tous les gains d'emplois, tandis que l'emploi dans le secteur public a diminué (- 5 300).

Figure 3
Le nombre d'emplois a augmenté de 54 200 au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, évolution d'un trimestre à l'autre, en milliers


 Source : Statistique Canada [Tableau 14-10-0287-01](#) et BRF.

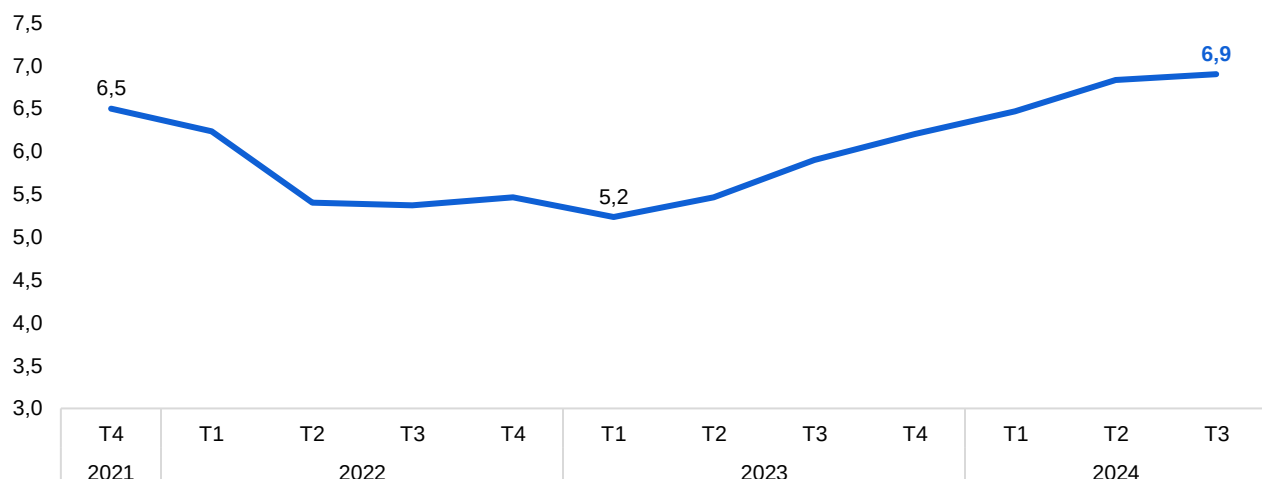
L'emploi des travailleurs du groupe d'âge principal (25 à 54 ans) a poursuivi sa forte croissance, soit 63 400 emplois (1,2 %), après un gain de 61 800 emplois au T2 de 2024. La croissance de l'emploi chez les jeunes (15 à 24 ans) a atteint 8 800 emplois supplémentaires (0,8 %), alors que l'emploi des personnes de 55 ans et plus a décliné de 18 000 emplois (- 1,0 %). L'emploi chez les travailleurs les plus âgés en Ontario a été faible au cours de la dernière année, déclinant au cours de trois des quatre derniers trimestres, en partie en raison d'une hausse des départs en retraite.

Par secteur, ce sont la finance, l'assurance et l'immobilier (+ 22 400), les services professionnels, scientifiques et techniques (+ 14 600), les services d'hébergement et de restauration (+ 11 900), l'information, la culture et les loisirs (+ 11 400) ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (+ 10 100) qui ont profité des plus forts gains d'emplois au T3 de 2024. Les secteurs du commerce de gros et de détail (- 15 000), de la construction (- 14 200) et de la fabrication (- 7 600) ont enregistré des pertes d'emplois. La faible croissance du secteur de la construction de logements résidentiels depuis que les taux d'intérêt ont commencé à augmenter au début de 2022 a contribué à des pertes d'emplois dans le secteur de la construction, et sa part du nombre total d'emplois au T3 de 2024 a atteint son niveau le plus faible depuis le milieu de l'année 2015.

Figure 4

Le taux de chômage a augmenté pour le sixième trimestre consécutif, atteignant 6,9 %

Données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Source : Statistique Canada [Tableau 14-10-0287-01](#) et BRF.

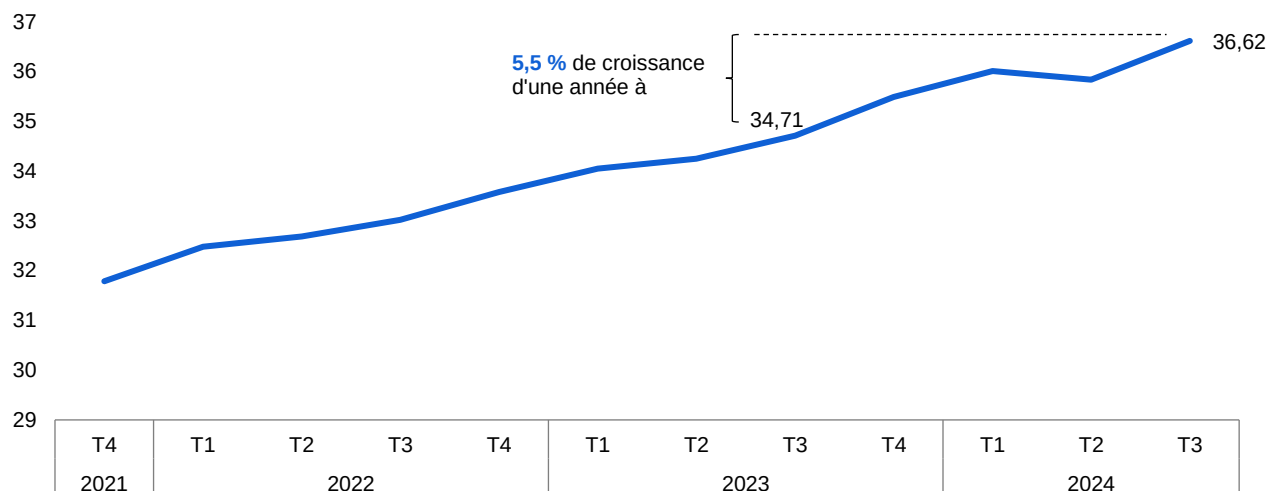
Au cours du troisième trimestre 2024, plus de personnes sont arrivées sur le marché du travail que le nombre de personnes qui ont été embauchées. En conséquence, le taux de chômage a augmenté pour le sixième trimestre consécutif, atteignant 6,9 %. Ce chiffre est supérieur de 1,7 point de pourcentage au niveau le plus bas de 5,2 % enregistré au T1 de 2023. Au cours de cette période, tous les principaux groupes d'âge ont vu le taux de chômage augmenter, particulièrement chez les jeunes, dont le taux de chômage a atteint 16,6 % au T3 de 2024, soit son niveau le plus élevé depuis la moitié de 2022 (à l'exclusion de la période de la pandémie). La hausse continue du taux de chômage montre que les personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi ont plus de difficultés à trouver un emploi.

Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 5,5 % au T3 de 2024 par rapport au T3 de 2023, atteignant 36,62 dollars l'heure. La croissance des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires augmentant de 4,7 % dans les industries productrices de biens et de 5,7 % dans les industries productrices de services. Les industries qui ont observé la plus forte croissance des salaires sont les services publics, la foresterie, la pêche et l'exploitation minière, les professions libérales, les services scientifiques et techniques, les services d'hébergement et de restauration et les services d'information et culturels. La croissance des salaires est forte depuis 2022, en raison d'une inflation élevée et d'un nombre important d'emplois vacants pendant la majeure partie de la période.

Figure 5

Les salaires horaires moyens ont augmenté de 5,5 % au T3 de 2024 par rapport au T3 de 2023

Données non désaisonnalisées, dollars par heure



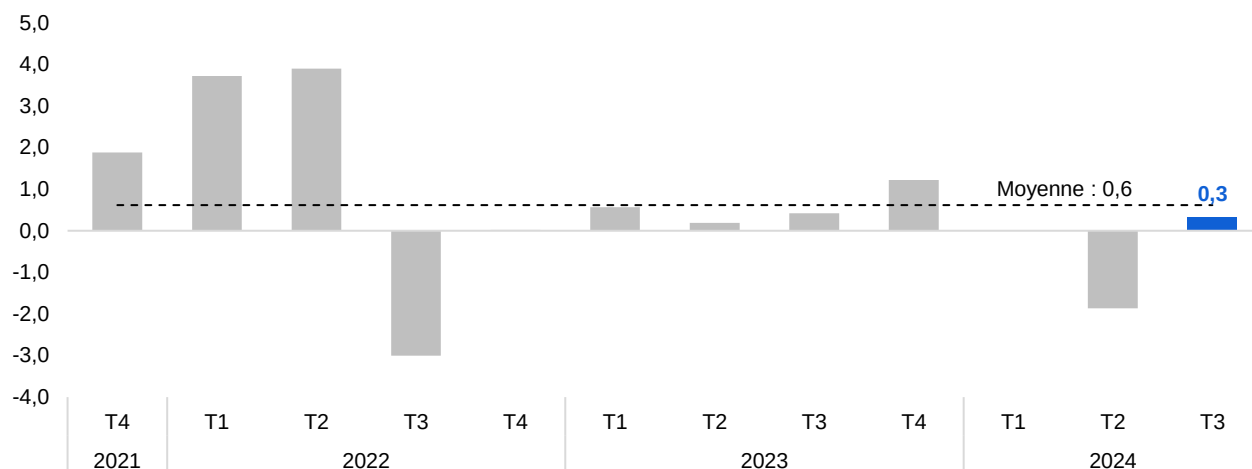
Source : Statistique Canada [Tableau 14-10-0063-01](#) et BRF.

Le **commerce de détail** a augmenté de 0,3 % au T3 de 2024⁵, après un déclin de 1,9 % au T2 de 2024. Une hausse des ventes de vêtements et des véhicules automobiles et de leurs pièces a été à l'origine de cette progression. Depuis le T3 de 2022, le commerce de détail est faible en Ontario, principalement en raison de l'incidence de taux d'intérêt élevés, ce qui a conduit de nombreux ménages à réduire les dépenses et à augmenter l'épargne en anticipation de paiements hypothécaires plus élevés⁶.

Figure 6

Le commerce de détail a augmenté de 0,3 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Source : Statistique Canada [Tableau 20-10-0056-01](#) et BRF.

⁵ Les données de septembre n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'indicateur avancé du commerce de détail canadien de Statistique Canada a été utilisé pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T3 de 2024. Voir Statistique Canada, [Commerce de détail, août 2024](#).

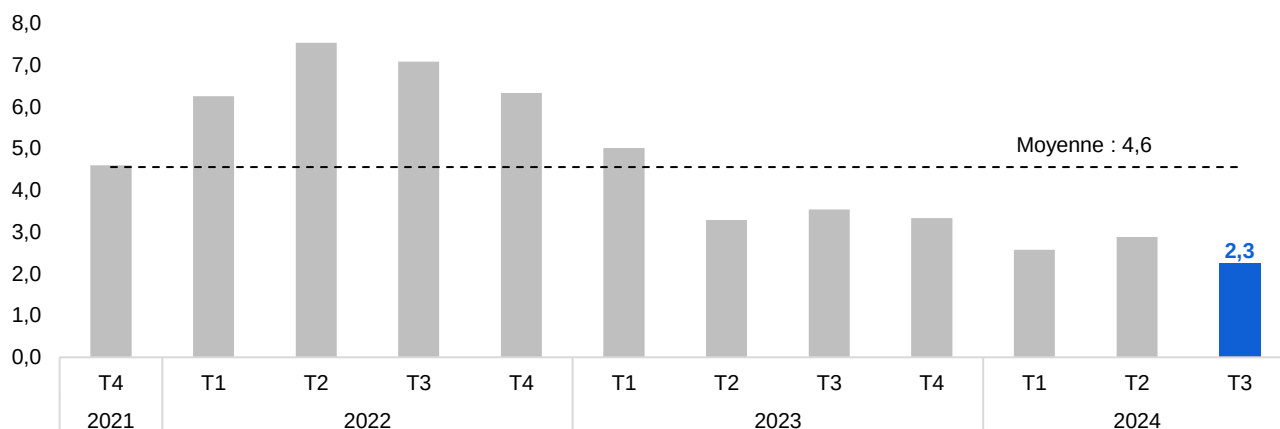
⁶ Voir la Banque du Canada : [Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Troisième trimestre de 2024](#) et [Rapport sur la politique monétaire – Octobre 2024](#).

Le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)⁷ de l'Ontario était de 2,3 % au T3 de 2024, soit une baisse par rapport aux 2,9 % du T2 de 2024, et son niveau le plus bas depuis 2021. Parmi les principaux composants de l'IPC, le logement d'urgence (5,2 %), la nourriture (3,0 %), les soins de santé et d'hygiène (3,0 %) ainsi que l'alcool et le tabac (2,4 %) ont tous augmenté plus vite que l'inflation globale au T3 de 2024. Par rapport à l'année précédente, les prix étaient plus bas au T3 de 2024 pour les vêtements (- 2,7 %), l'entretien courant, l'ameublement et l'équipement du logement (- 0,2 %) ainsi que les loisirs, l'éducation et la lecture (-0,1 %).

Figure 7

Le taux d'inflation de l'IPC a baissé à 2,3 % au T3 de 2024

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



Source : Statistique Canada [Tableau 18-10-0004-01](#) et BRF.

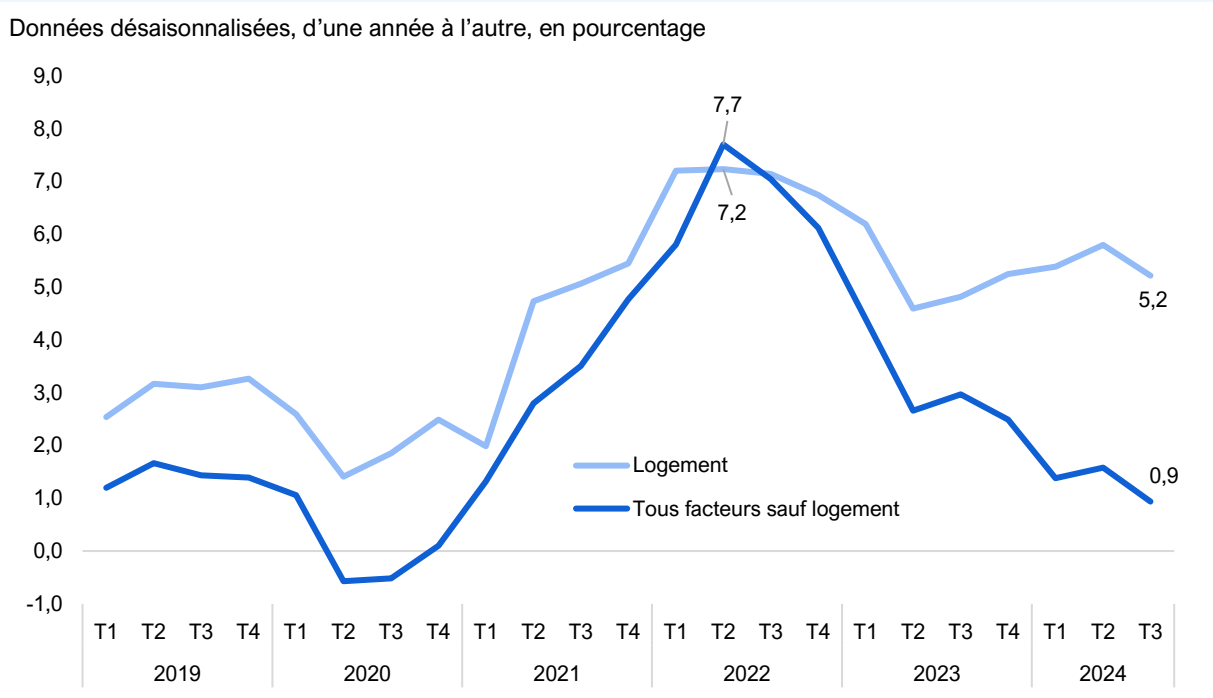
L'inflation a globalement ralenti après avoir atteint 7,5 % au T2 de 2022, son taux trimestriel le plus élevé en Ontario depuis le T1 de 1983. Cette baisse de l'inflation a coïncidé avec le relèvement des taux d'intérêt par la Banque du Canada, l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement et un relâchement de la demande des consommateurs. Les taux d'inflation de la plupart des principales catégories ont baissé depuis leurs pics récents, toutefois dans une moindre mesure en ce qui concerne le logement.

⁷ Mesuré d'une année à l'autre.

Les coûts du logement sont à l'origine de la plus grosse partie de l'augmentation des prix à la consommation en Ontario au T3 de 2024

Alors que la plupart des principales composantes de l'inflation de l'IPC ont fortement diminué depuis la moitié de 2022, l'inflation des logements est restée élevée⁸. Si l'on exclut le logement, le taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario est passé de 7,7 % au T2 de 2022 à seulement 0,9 % au T3 de 2024, tandis que le taux d'inflation du logement est passé d'un maximum de 7,2 % à un niveau encore élevé de 5,2 %.

Figure 8
L'inflation associée au logement en Ontario reste élevée



Source : Statistique Canada [Tableau 18-10-0004-01](#) et BRF.

Au T3 de 2024, les coûts du logement ont contribué pour environ 70 % à l'augmentation de 2,3 % des prix à la consommation en Ontario. Les principaux facteurs ayant contribué aux coûts du logement en Ontario au troisième trimestre ont été le loyer (7,1 %), l'assurance habitation et hypothécaire (10,2 %), l'électricité (6,0 %) et les frais d'intérêt hypothécaire⁹ (18,8 %). L'inflation des coûts des intérêts hypothécaires a atteint un niveau record de 30,7 % au T3 de 2023 et est restée élevée en raison de l'augmentation rapide des prix de l'immobilier et des taux d'intérêt au cours des dernières années.

⁸ La composante logement de l'IPC représente 31 % du panier de l'IPC et comprend notamment les loyers, les achats de logement, l'eau, l'énergie, l'assurance et les intérêts hypothécaires.

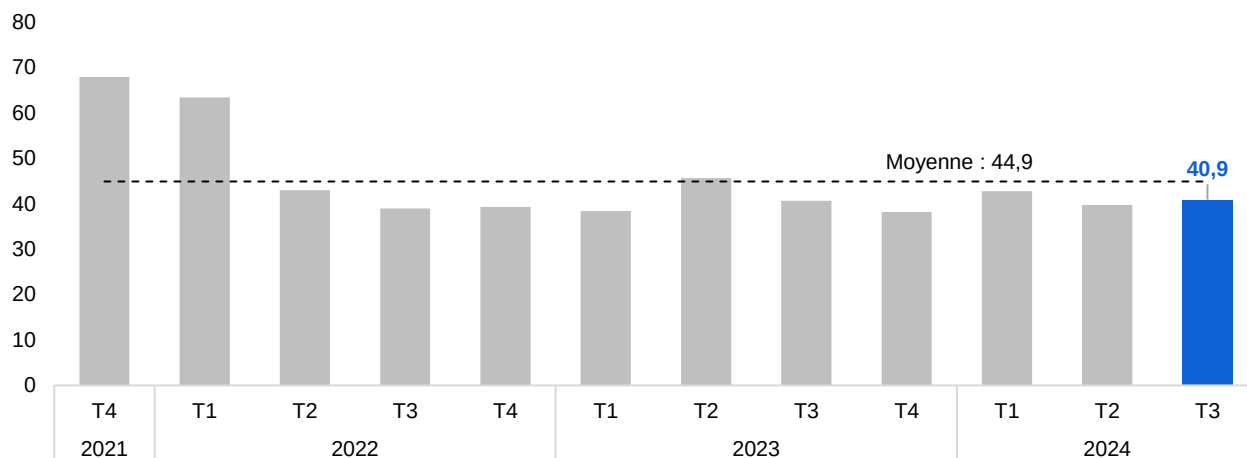
⁹ Le taux d'inflation pour le coût des intérêts hypothécaires est celui du Canada, les données de l'Ontario n'étant pas disponibles et seraient en outre très similaires au chiffre national. Pour en savoir plus sur l'inflation des coûts du logement, voir Statistique Canada : [Développements récents de l'économie canadienne : automne 2024](#) et Banque du Canada : [Rapport sur la politique monétaire - Octobre 2024](#).

Le **nombre de reventes des logements** en Ontario a augmenté de 2,9 % au T3 de 2024 par rapport au trimestre précédent, avec 40 900 unités vendues. Le rythme actuel de l'activité sur le marché de la revente de logements est bien inférieur au niveau élevé de reventes enregistré entre le T3 de 2020 et le T1 de 2022, qui était en moyenne de 68 400 unités par trimestre. Malgré une forte croissance démographique, l'activité sur le marché de la revente de logements reste modérée en raison de la reprise de la hausse des taux hypothécaires à partir du début de 2022, les coûts de possession des logements ayant augmenté rapidement.

Figure 9

La revente de logements a augmenté de 2,9 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



Source : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix de revente des logements** en Ontario était en moyenne de 864 800 dollars au T3 de 2024, soit une hausse de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Le prix de revente moyen d'un logement au T3 de 2024 était de 155 500 dollars (soit - 15,2 %) sous le prix maximum de 1 020 300 dollars observé lors du pic atteint au T1 de 2022.

Figure 10

Les prix de revente des logements ont augmenté pour atteindre 864 800 dollars au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, en milliers de dollars



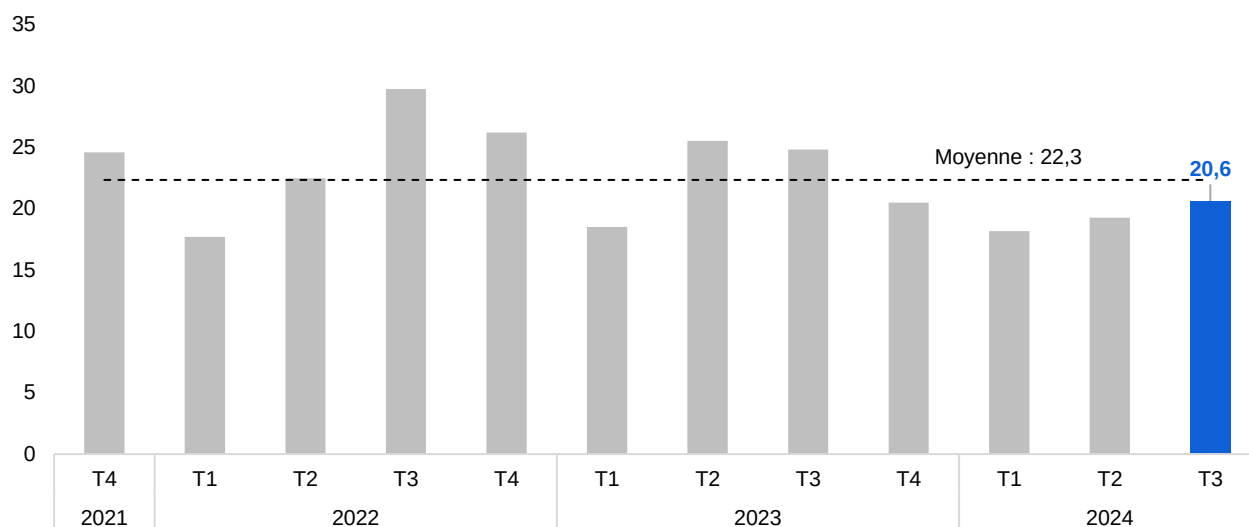
Source : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Au T3 de 2024, les **mises en chantier de logements**¹⁰ ont totalisé 20 600 unités en Ontario, soit une baisse 16,9 % par rapport aux 24 800 unités commencées au T3 de 2023. Au T3 de 2024, 77 % des logements mis en chantier étaient des logements collectifs, tandis que 23 % étaient des maisons individuelles. Cette part a diminué au fil du temps, reflétant les problèmes d'accessibilité, les changements dans les préférences des ménages et les efforts de planification visant à augmenter la densité. La construction de maisons individuelles a été faible jusqu'à présent en 2024 et est en passe d'atteindre le niveau le plus bas de mises en chantier annuelles enregistré depuis 1955.

Figure 11

Les mises en chantier ont **décliné de 16,9 % par rapport au T3 de 2023**

Données non désaisonnalisées, en milliers d'unités



Source : Statistique Canada [Tableau 34-10-0135-01](#) et BRF.

La province s'est fixé pour objectif de construire 1,5 million de logements d'ici à la fin de 2031¹¹. Cela nécessiterait en moyenne 34 100 unités par trimestre à partir du T1 de 2021. Cependant, entre le T1 de 2021 et le T3 de 2024, l'Ontario a mis en chantier en moyenne 22 900 unités par trimestre. Pour atteindre l'objectif du gouvernement d'ici à la fin de 2031, une moyenne de 39 900 unités devrait être mise en chantier par trimestre à partir du T4 de 2024. Cela représente une augmentation de 74 % du nombre de logements mis en chantier depuis 2021 et environ 5 500 unités de plus que le nombre de mises en chantier le plus élevé jamais enregistré (34 400 au T3 de 1973)¹².

¹⁰ La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec] ... une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir SCHL : [Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements](#).

¹¹ Voir [Suivi des progrès de l'offre de logements](#).

¹² Outre les mises en chantier, le gouvernement a inclus la création et l'amélioration de lits de soins de longue durée et des unités résidentielles supplémentaires (appartements dans les ruelles, les jardins et les sous-sols) dans les progrès réalisés en 2023 en matière d'offre de logements. Voir page 133 du [Budget de l'Ontario 2024](#).

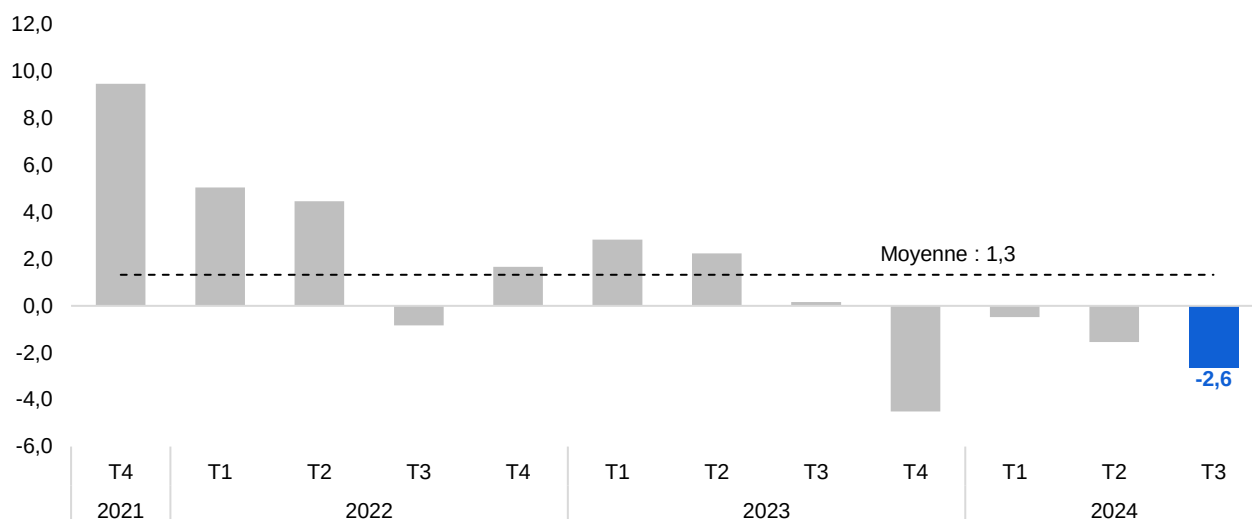
Entreprises

Les **ventes de produits manufacturés**¹³ ont diminué de 2,6 % au T3 de 2024, la faiblesse étant généralisée puisque 11 des 18 principales industries ont enregistré une baisse des ventes. La baisse des ventes de l'industrie manufacturière s'est concentrée sur le matériel de transport, les produits informatiques et électroniques ainsi que les machines. Les ventes ont augmenté dans les secteurs du papier, des produits métalliques, des produits du bois et de l'imprimerie. Les ventes manufacturières de l'Ontario ont baissé pendant quatre trimestres consécutifs, soit de 8,9 % au total.

Figure 12

Les ventes de produits manufacturés ont baissé de 2,6 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance par trimestre, en pourcentage



Source : Statistique Canada [Tableau 16-10-0048-01](#) et BRF.

Le **commerce de gros**¹⁴, qui mesure les ventes d'articles en grande quantité, a augmenté de 0,3 % au T3 de 2024. Cette augmentation résulte en grande partie de la hausse des ventes de produits pétroliers, de produits agricoles et de produits alimentaires, de boissons et de tabac, qui a compensé la baisse des ventes de véhicules à moteur et de pièces détachées, de matériaux de construction et de machines et d'équipements.

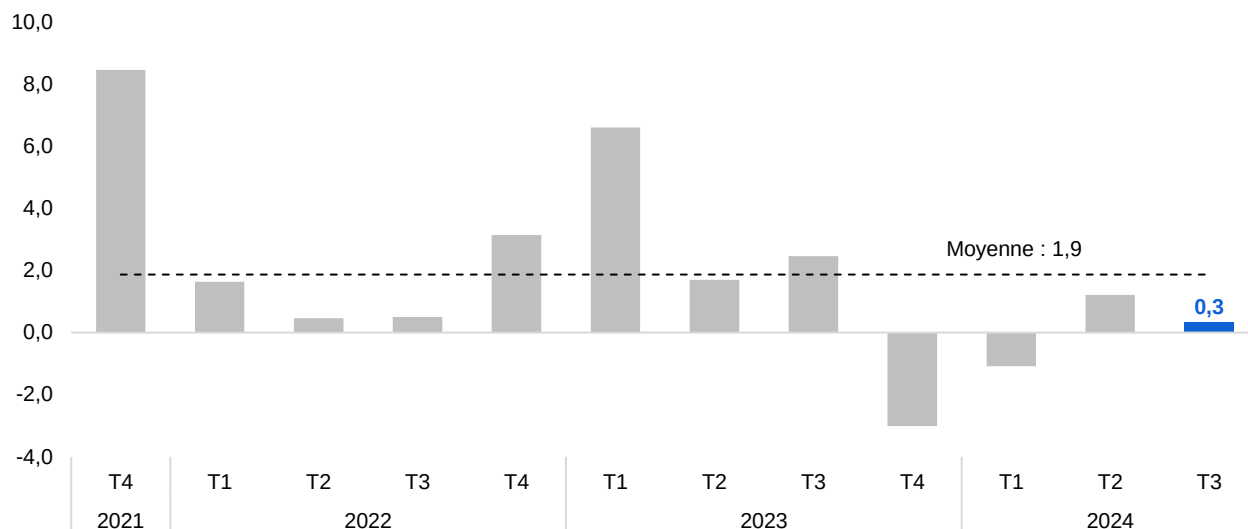
¹³ Les données de septembre n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'estimation éclair canadienne de Statistique Canada a été utilisée pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T3 de 2024. Voir Statistique Canada, [Enquête mensuelle sur les industries manufacturières : estimation éclair, septembre 2024](#).

¹⁴ Les données de septembre n'étant pas disponibles au moment de la publication, l'indicateur avancé canadien de Statistique Canada a été utilisé pour calculer la valeur de l'Ontario pour le T3 de 2024. Voir Statistique Canada, [Commerce de gros : indicateur avancé, septembre 2024](#).

Figure 13

Le commerce de gros a augmenté de 0,3 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



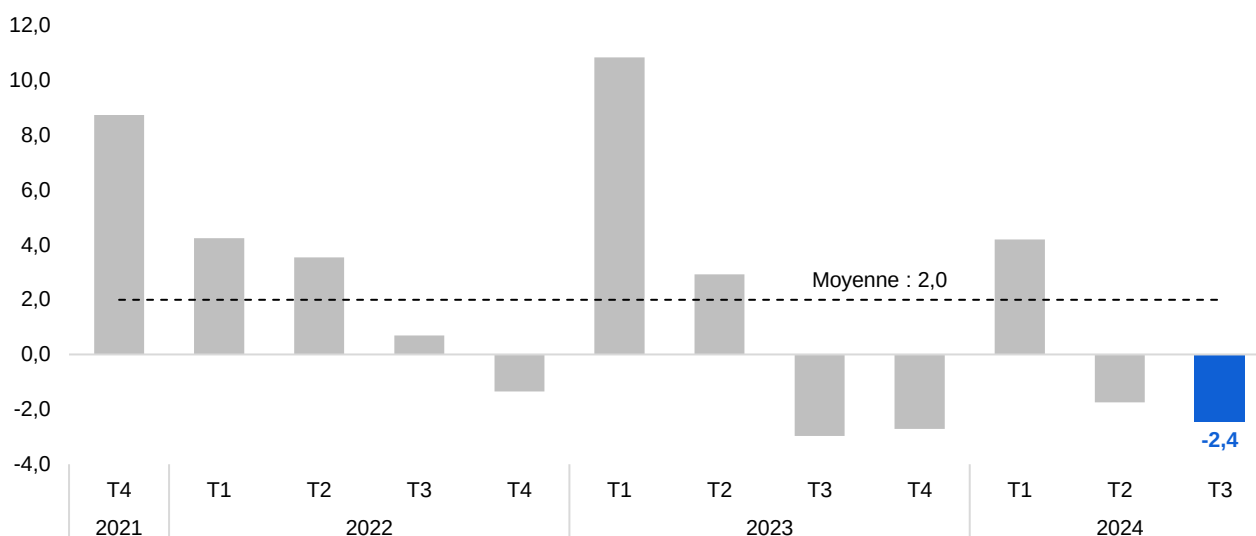
Source : Statistique Canada [Tableau 20-10-0074-01](#) et BRF.

Les **exportations internationales de marchandises**, qui regroupent l'ensemble des biens quittant le pays via l'Ontario, ont décliné de 2,4 % au T3 de 2024, soit la quatrième baisse au cours des cinq derniers trimestres. La baisse des exportations au cours du T3 de 2024 reflète principalement des diminutions dans les secteurs des véhicules à moteur et de leurs pièces, des produits minéraux métalliques et non métalliques ainsi que des autres équipements de transport et de leurs pièces. Les exportations automobiles de l'Ontario ont été faibles, en baisse pendant quatre trimestres consécutifs, le secteur étant affecté par des fermetures temporaires d'usines et des grèves aux États-Unis.

Figure 14

Les exportations internationales de marchandises ont décliné de 2,4 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Remarque : La croissance des exportations internationales de marchandises est basée sur les estimations du BRF reposant sur le [Tableau 12-10-0175-01](#) et le [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

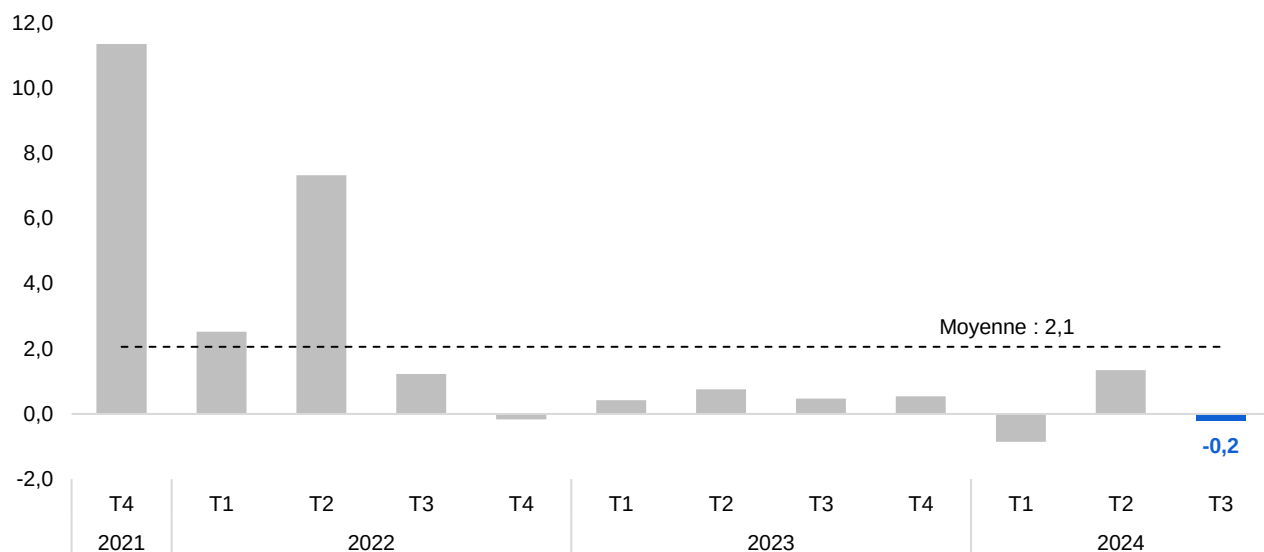
Source : Statistique Canada [Tableau 12-10-0175-01](#), [Tableau 12-10-0163-01](#) et BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont baissé de 0,2 % au T3 de 2024; après une hausse de 1,3 % au trimestre précédent. Cette baisse reflète des diminutions dans les secteurs des véhicules à moteur et de leurs pièces, des produits minéraux métalliques et non métalliques ainsi que des autres équipements de transport et de leurs pièces.

Figure 15

Les importations de marchandises internationales ont baissé de 0,2 % au T3 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Remarque : La croissance des importations internationales de marchandises est basée sur les estimations du BRF reposant sur le [Tableau 12-10-0175-01](#) et le [Tableau 12-10-0163-01](#) de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada [Tableau 12-10-0175-01](#), [Tableau 12-10-0163-01](#) et BRF.

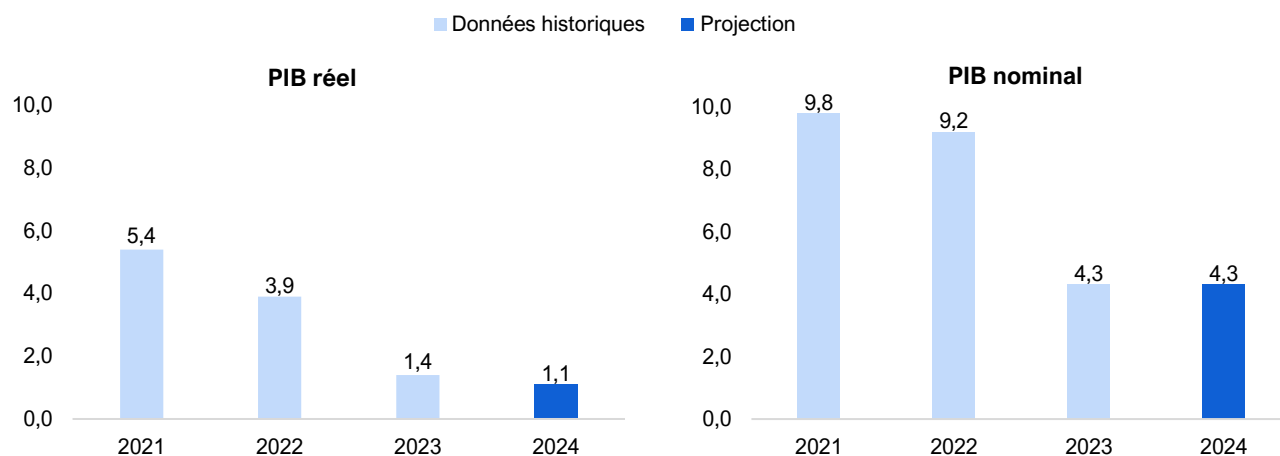
Implications des tendances économiques récentes

La performance économique de l'Ontario au cours des trois premiers trimestres 2024 suggère qu'il existe un risque modeste de hausse des prévisions actuelles du BRF concernant la croissance du PIB réel de 1,1 % en 2024¹⁵. Les récents développements économiques, notamment la forte croissance des revenus du travail et l'augmentation des revenus des entreprises non constituées en société, suggèrent qu'il existe également un risque de révision à la hausse des perspectives actuelles du BRF concernant la croissance du PIB nominal de 4,3 % en 2024.

Figure 16

Risque modeste de hausse des prévisions actuelles du BRF concernant la croissance économique

Croissance d'une année à l'autre, en pourcentage



Source : Comptes économiques de l'Ontario et BRF, [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

Le BRF continuera de surveiller la performance économique de l'Ontario et intégrera toute évolution dans ses rapports sur les Perspectives économiques et budgétaires à venir.

¹⁵ Voir le rapport du BRF : [Perspectives économiques et budgétaires, printemps 2024](#).

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB est mesuré sur la base à la fois des dépenses et des revenus.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (par ex., leur santé ou un conflit de travail). Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que pour les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'inflation des salaires et du resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail sont la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par principaux types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Cet indicateur est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la solidité du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés livrés à un consommateur en Ontario. Cet indicateur mesure la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de la province par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. L'utilisation des chiffres d'une année à l'autre élimine l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. Pour les indicateurs économiques qui sont désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le même trimestre de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, le dernier mois du trimestre peut ne pas être encore disponible au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Yefei Zhang (économiste), **Nicolas Rhodes** (Chef, analyse économique et financière), **Paul Lewis** (économiste en chef) et **Edward Crummey** (directeur, analyse économique et financière).



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024